



COLLECTE DES DÉCHETS :

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ◆ Déchets domestiques non recyclables et non dangereux
- ◆ Sacs mauves de résidus alimentaires* (**à venir en 2024**)
* **Tous les aliments et les parties d'aliments sont acceptés dans les sacs mauves (pelures de légumes, repas et viande périmés, os, coquilles d'oeufs, écales de noix, marc de café, etc.).**



MATIÈRES INTERDITES

- ⊘ Matières devant être apportées dans un point de dépôt (**page 27**)
- ⊘ Résidus verts (gazon, feuilles mortes, etc.) et matières recyclables
- ⊘ Terre, fumier, carcasses d'animaux, déchets médicaux

CONSIGNES POUR LA COLLECTE

- ◆ La veille de la collecte, placer les bacs en bordure de rue, hors du trottoir (une rangée, avec un dégagement de 40 cm (15 po) autour de chaque bac).
- ◆ Orienter l'ouverture du couvercle vers la rue (les roues vers la maison).
- ◆ Ne placer aucune matière en dehors des bacs.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES :

RÈGLES D'OR DU TRI

- ◆ Bien vider puis rincer rapidement les contenants et bouteilles.
- ◆ Séparer les matières différentes et défaire les boîtes.
- ◆ Éviter d'ensacher les matières (sauf le papier déchiqueté et les sacs).
- ◆ Ne déposer aucun objet enroulable (corde, courroie, boyau, etc.).



COLLECTE DES FEUILLES ET RÉSIDUS VERTS :

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ◆ Feuilles et aiguilles d'arbres, brindilles, sciures de bois non traité non peint
- ◆ Résidus végétaux de jardinage et de désherbage, gazon, citrouilles

MATIÈRES REFUSÉES

- ⊘ Ruban adhésif, attaches, branches
- ⊘ Plantes exotiques nuisibles* (berce du Caucase, renouée japonaise, etc.)
* **Ces plantes doivent être ensachées puis jetées aux déchets.**

CONSIGNES POUR LA COLLECTE

- ◆ Placer les résidus dans des sacs en papier. Fermer en roulant les rebords.
- ◆ La veille de la collecte, placer les sacs en bordure de rue.
- ◆ Pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage pour réduire les résidus verts à collecter (tondre le gazon ou les feuilles et laisser se décomposer au sol).



COLLECTE DES GROS REBUTS :

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ◆ Gros rebuts **hors d'usage** (fauteuil, matelas, sommier, bureau, tapis, etc.)
Poids maximal : 35 kg (75 lbs)
Dimensions maximales : 2 m x 1,2 m (6 pi x 4 pi)

MATIÈRES REFUSÉES

- ⊘ Matières devant être apportées dans un point de dépôt (**page 27**)
- ⊘ Objets en bon état, petits rebuts, sacs de déchets, branches

CONSIGNES POUR LA COLLECTE

- ◆ Volume maximal de **3 m³** par adresse.
- ◆ De 1 à 3 jours avant la collecte, placer les gros rebuts en bordure de rue, au sol, sans les empiler (**remorques refusées**).
- ◆ Placer les métaux à part (pour le ferrailleur).
- ◆ Donner les objets en bon état : **Comptoir de partage** 418-828-9169, **Entraide Agapè** 418-661-7485, **Méga-recyclage**, **LesPAC**, etc.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (SUITE) :

MATIÈRES ACCEPTÉES

PAPIER ET CARTON

- ◆ Articles en papier ou carton peu souillés
- ◆ Papier déchiqueté (dans un sac noué transparent)



CONTENANTS EN PLASTIQUE

- ◆ Contenants et bouteilles identifiés à
- ◆ Styromousse alimentaire
- ◆ Sacs et pellicule étirables propres (dans un sac noué)



CONTENANTS EN VERRE

- ◆ Bouteilles et pots (couvercle séparé)



CONTENANTS EN MÉTAL

- ◆ Canettes, contenants en aluminium, couvercles en métal
- ◆ Papier d'aluminium (en boule)
- ◆ Boîtes de conserve (couvercle inséré à l'intérieur)



MATIÈRES REFUSÉES

- ⊘ Papier et carton **souillés**
- ⊘ Papier ciré, carbone ou métallisé
- ⊘ Bois, cartables



- ⊘ Plastique **sans** symbole
- ⊘ Bioplastique compostable
- ⊘ Styromousse de protection
- ⊘ Sacs plastiques noirs
- ⊘ Pellicule agricole ou commerciale



- ⊘ Vaisselle, verre trempé (Pyrex)
- ⊘ Vitre, miroir, cristal
- ⊘ Ampoules, tubes fluorescents



- ⊘ Pellicule plastique aluminée
- ⊘ Autres objets métalliques
- ⊘ Matières devant être apportées dans un point de dépôt → (batteries, bonbonne, etc.)



MATIÈRES DEVANT ÊTRE APPORTÉES DANS UN POINT DE DÉPÔT :

- ◆ Résidus domestiques dangereux (produits portant ces symboles) :
- ◆ Pneus, objets métalliques, fils
- ◆ Appareils électriques ou à essence



É
M

- ◆ Peinture, antigel, huile, filtres à huile
- ◆ Nettoyant à freins et lubrifiant en aérosols
- ◆ Batteries, néons, ampoules fluocompactes



É
D
M

- ◆ Appareils électroniques, cartouches d'encre



É
B
M

- ◆ Matériaux de construction, béton
- ◆ Terre, sable, gravier, branches, souche



É

POINTS DE DÉPÔT

- É **Écocentre** : 425 boul. Raymond, Québec (5 visites gratuites par année)
- D **Dépôts municipaux** : 515 rte des Prêtres, Saint-Pierre 2478 ch. Royal, Sainte-Famille 3491 ch. Royal, Saint-François 6822 ch. Royal, Saint-Laurent
- M **Méga-recyclage** : 517 rte des Prêtres, Saint-Pierre (le 1^{er} samedi de mai)
- B **Bureau en gros** : 843 rue Clémenceau, Québec